

# **PIECES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT EN PHOTOCOPIE ET SANS AGRAFE**

**Pour vous, votre conjoint (e) ou pour toute autre personne figurant sur votre dossier**

- Pièce d'identité de nationalité française **Recto-Verso** / ou d'un Etat membre de l'Union Européenne ou Titre de séjour **Recto-Verso** attestant de la régularité de votre séjour sur le territoire pour les étrangers **(Documents lisibles)**
- Avis d'imposition **de l'année précédente Recto-Verso** ou celui des parents si rattachement (pour les moins de 25 ans).
- **Dernier bulletin de salaire ou tout autre justificatif de ressources.**
- Notification de la C.A.F pour les prestations familiales **datant du mois en cours.**
- **Si vous êtes locataire (Hlm, privé, hôtel, foyer ou résidence sociale) :**  
Votre dernière quittance de loyer.
- **Copie de la carte vitale pour le demandeur et co-demandeur**
- **Tous documents (rapport social, récépissé de dépôt de plaintes...)**  
qui pourraient aider à l'instruction du dossier.

## **ACTION LOGEMENT (ex. 1%)**

Si vous travaillez dans une entreprise du secteur privé employant au moins 20 salariés, renseignez-vous auprès de votre employeur sur la possibilité d'obtenir un logement HLM par le biais de son organisme collecteur d'Action Logement. **Pour ce faire, vous devez impérativement :**

- Faire une inscription via Internet sur **la plateforme locative AL'IN, (al-in.fr)** afin de vous y enregistrer et accéder directement aux offres locatives Action Logement.
- Cette plateforme permet à chaque demandeur de se créer un compte et d'être acteur de sa recherche. Elle est l'unique canal d'enregistrement des demandes.